

Newsletter 3 - 2026 - CPIE de Belle-Ile-en-Mer Le vivant en commun

ACTUALITE

Venez à notre assemblée générale !

Nous vous donnons rendez-vous **vendredi 19 juin 2026 à 18h, à la Chapelle Saint Sébastien à Le Palais.**

Adhérents ou non, nous vous espérons nombreux ! L'assemblée générale est bien sûr le moment de vous présenter notre bilan de l'année écoulée mais c'est aussi un événement qui nous permet de **nous rassembler** tous ensemble et de faire du lien entre l'équipe, le conseil d'administration et vous.

Vous n'êtes pas libres à 18h.....venez un peu plus tard.

Vous ne finissez qu'à 20h....venez à notre **pot de l'amitié !**

Vous êtes libres avant, après et vous avez envie de donner un petit coup de main. Soyez les bienvenus ! Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à préparer la salle, le pot de l'amitié et à tout remettre en ordre (juste un petit mail accueil@belle-ile-nature.org ou un appel au 02 97 31 40 15 pour que vous signaler).

Pour rappel, le montant de l'adhésion est, depuis cette année, de 10€ par personne. Il a été sensiblement baissé l'année dernière pour permettre au plus grand nombre d'adhérer et de nous soutenir. Le nombre de nos adhérents, bien sûr nous conforte en interne, mais surtout vis à vis de nos partenaires extérieurs qu'ils soient politiques ou financiers.

ADHESION

La Rue aux Jeunes - une première sur Belle-Ile-en-Mer !



Samedi dernier a eu lieu la première édition d'un nouvel événement à Belle-Ile, **la Rue aux Jeunes**.

Organisé par le CPIE, appuyé du parc de Jeu La Boussole, cet événement se plaçait dans le cadre du projet MOBILISE, animé par l'association. Ce dernier vise à agir autour du lien entre santé et environnement auprès des jeunes insulaires.

Une enquête, réalisée en 2025auprès de 150 collégiens, a permis de mettre en relief plusieurs enjeux : la mobilité des jeunes, leur contact à l’environnement, le développement de lieux de rencontres, les échanges avec le continent et de nouveaux supports culturels et sportifs.

La Rue aux Jeunes a ainsi été imaginée comme une manifestation participant à répondre à certains de ces enjeux. Depuis plusieurs mois, le CPIE a mobilisé plusieurs partenaires pour concevoir une demi-journée, sur la voie publique, donnant la part belle à la convivialité, au jeu, à l’expression artistique et tout simplement à la rencontre entre jeunes.

Environ 300 jeunes et plus grands sont venus profiter des différents ateliers proposés, entre initiation au skate, scène ouverte, surf coopératif, parcours d’inclusion, pop latino, parcours de serveur-se, réparation vélos, fresque collective... A reproduire l’année prochaine !

Un très grand merci à tous les partenaires fortement mobilisés pour l’évènement, qui, de l’avis de tous, a été un franc succès : La Boussole, Cyril et le service Jeunesse de Le Palais, le Conseil municipal des jeunes, les services Enfance et Restauration de la CCBI, Belle-Ile-en-Vélo, Sylvie Thiénot et ses comédiens, Gauthier Sourimant et ses skates, Louisa Gaillard, La Team Belle-Ile, Entre dans la Ronde, Valorise, les Pink Hot Chili Peppers, et tous ceux qu’on oublie !

La prescription de nature - Des itinéraires dans la nature



Et si la nature devenait un pilier de notre système de santé ! Nous vous en parlions dans notre précédente lettre d'information.

S'inscrivant dans le cadre du projet SAINBIOTE, Alexandre poursuit actuellement un travail de terrain visant à identifier et cartographier des **itinéraires adaptés à la prescription de nature**.

Cette démarche consiste à parcourir différents sites du territoire afin de repérer des boucles de cheminements accessibles, sécurisées et présentant un intérêt naturel et paysager.

Ainsi, chaque parcours fait l’objet d’une analyse prenant en compte plusieurs critères, tels que l’accessibilité, la qualité des milieux naturels, la présence éventuelle de points d’intérêt ou encore les risques de dérangement pour la faune et la flore. Les données collectées sur le terrain permettent ensuite de réaliser une cartographie précise des sentiers retenus.

L’objectif est de proposer aux bénéficiaires de la prescription nature des itinéraires variés en garantissant une expérience agréable et adaptée à leurs besoins tout en ne dégradant pas les milieux naturels.

ENVIRONNEMENT

Attention aux hérissons... mais pas que !



Plusieurs personnes nous ont alertés qu'une forte mortalité de hérissons était observée à Belle-Ile en raison d'empoisonnements aux graines anti-rongeurs et anti-limaces.

A cette période de l'année, il n'est pas rare de croiser dans son jardin un hérisson en quête de limaces et d'escargots. Espèce protégée et assez résistante dans son milieu naturel, les hérissons ne peuvent survivre aux graines empoisonnées distribuées contre les rongeurs ou les limaces. Ils peuvent les ingérer directement ou via une limace empoisonnée qui fait partie de son alimentation.

Le plus sûr est de ne pas utiliser ces graines et les remplacer par des pièges anti-rongeurs, ou pour les graines anti-limaces, par leur équivalent biologique ou par des alternatives écologiques (bières, cendre...).

Si vous devez utiliser des graines anti rongeurs alors quelques gestes simples peuvent protéger les hérissons : placer les sachets dans une boîte noire (fournie par le dératiseur de la commune) ou bien dans un tuyau PVC de petit diamètre (en agrafant le sachet sur un tasseau de bois avant de le mettre dans le tuyau PVC pour éviter que les rongeurs sortent le sachet)

Mais il n'y a pas que les hérissons qui sont concernés ! Car les rongeurs empoisonnés, comme les limaces et escargots, font partie d'une chaîne alimentaire de nombreux autres animaux (comme les oiseaux et nomment les rapaces concernant les rongeurs).

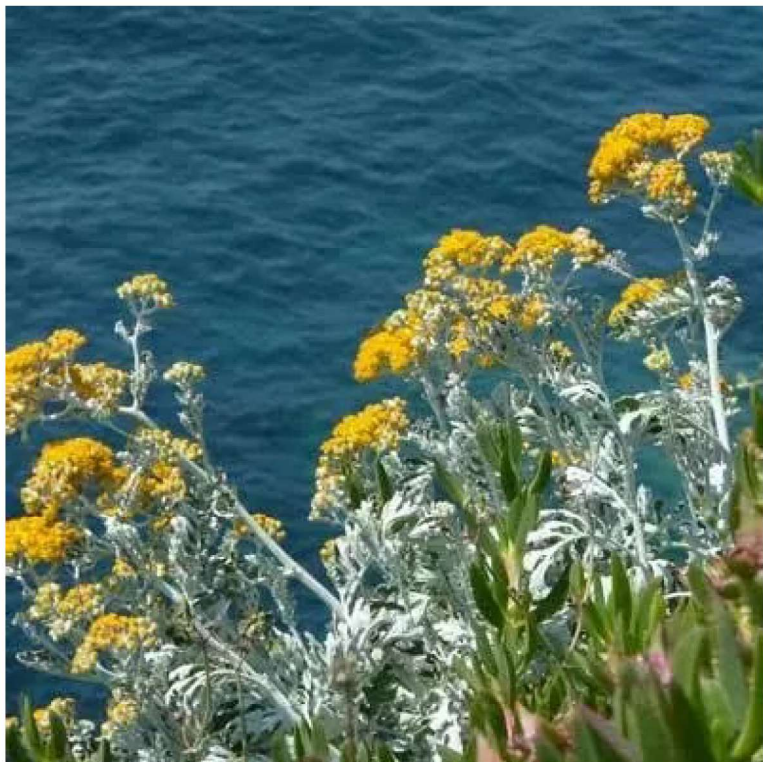
Par ailleurs, parfois nos bonnes intentions peuvent être mortelles pour ces petites bêtes. Certains aliments sont à proscrire :

- Lait : provoque des diarrhées sévères
- Pain : difficile à digérer
- Chocolat : toxique pour leur système nerveux
- Laitue Iceberg : pauvre en nutriments
- Carottes crues : difficiles à mâcher
- Poivron, oignon et ail : irritants gastro-intestinaux
- Maïs, ananas, raisin et agrumes : provoquent des troubles digestifs
- Fruits séchés : risque d'étouffement

Le hérisson, bien que résistant à certaines toxines, n'est pas invulnérable. Il peut survivre à une dose d'arsenic pouvant tuer 25 personnes et tolérer une dose de toxines tétaniques 7000 fois supérieure à celle pouvant tuer un humain, mais cela ne le protège pas des dangers quotidiens présents dans nos jardins.

Pour aller plus loin : [.petit guide de la LPO.](#)

Focus sur la Cinéraire Maritime



La CCBI et le CPIE travaillent en étroite collaboration pour rencontrer, informer et impliquer les paysagistes et pépiniéristes de Belle-Ile-en-Mer dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Pour aller plus loin, nous consacrons un article par mois sur les espèces envahissantes présentes sur l'île.

Ce mois-ci, faisons un focus sur **la Cinéraire maritime (*Jacobaea maritima*)**.

Originnaire de Méditerranée, la Cinéraire est une plante typique des pelouses aérohalines des littoraux, dans les sables ou les rochers ensoleillés. Elle supporte assez bien des conditions de sécheresse sévères ainsi que les embruns salés.

La Cinéraire maritime, bien que décorative dans les bordures, les massifs ou les compositions, peut devenir envahissante et menacer les milieux naturels, comme observé au Cap Fréhel et certains sites naturels de Belle-Ile-en-Mer.

En résumé, ce qu'il faut savoir.

- Nom : *Jacobaea maritima*
- Famille : Astéracée
- Hauteur : 50 cm de haut
- Floraison : fleurit en jaune entre mai et août.
- Reproduction : principalement par graines

Comment s'en débarrasser ?

Si vous avez déjà été colonisé, il est conseillé :

- d'arracher manuellement avant le début de la production de graines (avant juin),
- de privilégier les interventions pendant l'hiver pour limiter l'impact sur les autres espèces ou au printemps pour éviter la propagation des graines.

Que faire des résidus issus de l'arrachage ?

Pour l'heure, il n'y a pas de solution miracle. Les recommandations indiquent qu'il faut :

- éviter le transport des résidus contenant des graines (de fin août à décembre),
- enfermer les plans dans des sacs hermétiques et les déposer dans la benne « incinérables » de la déchèterie.

En attendant, merci à toutes et à tous pour votre vigilance.

FORMATION

Agir autour du lien entre la santé et la nature



Les 4 et 5 juin derniers, Mila et Guillaume ont animé une nouvelle session du module de formation "Agir autour du lien entre la santé et la nature", proposé depuis 2023 par le CPIE.

La session, complète, a réuni 12 stagiaires issus d'horizons professionnels variés : travailleurs sociaux, professionnels de santé, chargés de mission associatifs, éducateurs, formateurs.

Accueillie au sein du bâtiment écoresponsable du camping de la Fontaine du Hallate, cette formation a permis aux professionnels de prendre connaissance des bases scientifiques expliquant les apports positifs de la nature sur la santé humaine, les ressorts d'une approche globale de la santé, les voies d'action à l'échelle territoriale et surtout, concrètement, les possibilités d'insertion du contact à la nature dans leurs pratiques.

Alternant moments d'apports, ateliers individuels et collectifs et bien entendu pratique du dehors, la session a été unanimement appréciée.

Prochaine session, les 1er et 2 octobre prochains.

Soutenez le CPIE dans ses actions

Faites un don.

En ligne, sur la plateforme HELLOASSO - Simple et rapide.

👍 Votre **don est déductible** des impôts - à hauteur de 66%

HELLOASSO - Don

1% pour la planète

Notre association est agréée "1% pour la planète" et peut à ce titre recevoir les dons des entreprises membres.

1% pour la planète

Adhérer

En ligne, sur la plateforme HELLOASSO - Simple et rapide

HELLOASSO - Adhésion

Adhérer par courrier

Vous pouvez aussi adhérer ou faire un don **par courrier**. Remplissez le **bulletin à télécharger** ci-dessous et renvoyez-le nous accompagné de votre règlement, par courrier. Vous pouvez aussi nous les déposer directement à nos locaux.

BULLETIN

Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer

30 routes des Glacis, 56360, Le Palais



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous avez reçu cet email car vous êtes adhérents et/ou vous êtes abonnés à la lettre d'infos de l'association Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer.

[Se désinscrire](#)



© 2026 Maison de la Nature, CPIE de Belle-Ile-en-Mer